

L'équipe

Chef de service et responsable recherche
Pr Laure JOLY

Responsable CMRR antenne gériatrique
Dr Anna KEARNEY-SCHWARTZ

Médecins consultants

Dr Julien AZZI
Dr Paul GÉRARD
Pr Laure JOLY
Dr Anna KEARNEY-SCHWARTZ
Dr Jean-Yves NIEMIER
Pr Christine PERRET-GUILLAUME
Dr Aline WAGNER

Psychologues

Anaïck BESOZZI
Amélie COQUELET



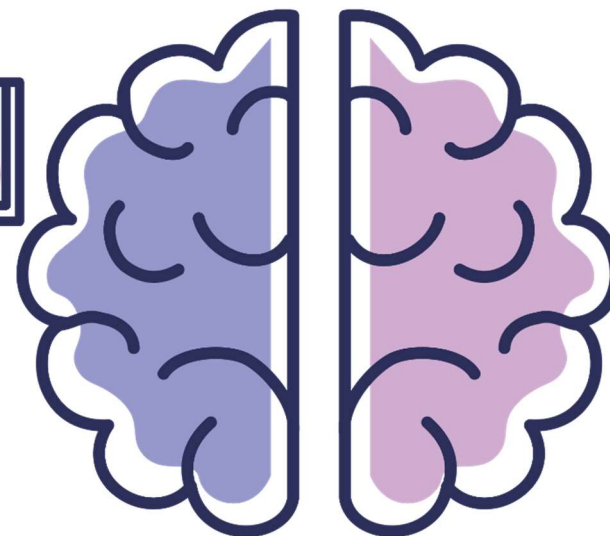
INFORMATION



Parcours de soins dédié aux personnes porteuses d'une déficience intellectuelle

CHRU DE NANCY

*Centre Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR) de Lorraine
Antenne gériatrique*



CMRR Lorraine, antenne gériatrique

CHRU de Nancy - Service de médecine gériatrie aiguë
Hôpitaux de Brabois (bâtiment principal, 8^e étage)
Rue du Morvan 54500 VANDŒUVRE-LES-NANCY

03 83 15 49 39

centre.memoire@chru-nancy.fr

Le vieillissement des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle

Avec l'allongement de l'espérance de vie des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, de nouvelles questions relatives à leur vieillissement ont émergé.

La consultation spécialisée permet de distinguer les effets du vieillissement normal des signes d'un vieillissement « pathologique », occasionnant une détérioration des fonctions cognitives et impactant le quotidien du patient.

Le risque de vieillissement pathologique chez les personnes avec une déficience intellectuelle augmente avec l'âge (à partir de 40 ans dans la trisomie 21, par exemple). Cependant, il faudra, de prime abord, écarter toute autre origine possible (dépression, carence en vitamines, iatrogénie, baisse de l'acuité visuelle et auditive, apnées du sommeil, hypothyroïdie...).

Le suivi de la personne permettra de prévenir et d'adapter sa prise en charge, afin de maintenir sa qualité de vie et son bien-être.

Quand consulter ?

↳ À titre préventif, nous vous conseillons de réaliser la première évaluation à partir de l'âge de 35 ans. Un suivi régulier permettra de repérer les premiers signes de vieillissement et d'adapter la prise en charge.

↳ La personne se plaint de problèmes de mémoire.

↳ La famille ou les professionnels constatent l'apparition de signes tels que des pertes de mémoire, une désorientation, des difficultés de communication, des troubles du comportement, une altération des gestes de la vie quotidienne (soins personnels...), une incontinence.

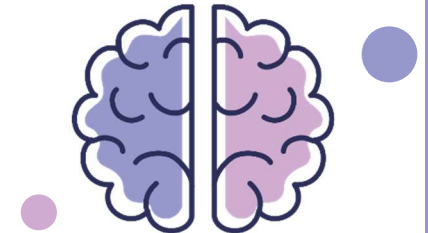
L'offre de soins au CMRR – antenne gériatrique

La **consultation médicale** permet une évaluation et une prise en charge globale de la personne (ex. : troubles du sommeil, dénutrition, chutes, dépression, syndromes douloureux, troubles visuels et auditifs), du niveau d'autonomie, du mode de vie et de l'état cognitif.

Le **bilan neuropsychologique** permet de détecter les conséquences d'un dysfonctionnement cérébral sur le comportement cognitif de la personne (attention, mémoire, langage, raisonnement...) et oriente la prise en charge selon les capacités et les difficultés du patient.

Des **examens complémentaires** peuvent être prescrits :

- Tests biologiques
- Imagerie du cerveau
- Électroencéphalogramme
- Électrocardiogramme
- Ponction lombaire
- Etc.



Le jour de la consultation

↳ Il est souhaitable que la personne soit accompagnée d'un informateur (familial et/ou professionnel) qui connaisse bien la personne actuellement.

↳ Veillez à ce que la personne dispose de ses lunettes de vue et appareils auditifs.

↳ Pensez à amener les ordonnances en cours, le dossier médical (scanners ou IRM cérébraux...) et éducatif.